

Version	7
Date de la version :	20.01.2026

Déclaration des risques d'investissement dans les instruments financiers

Il est important de comprendre qu'investir dans des instruments financiers n'est pas sans risque. Les investisseurs doivent soigneusement évaluer s'ils sont prêts à accepter les risques d'investissement en fonction de leur expérience en matière d'investissement, de leurs objectifs d'investissement et de leur patrimoine.

L'utilisation d'outils de gestion des risques diminue le risque de perte, mais n'exclut pas la possibilité de perdre une partie ou la totalité des fonds investis si certains risques se matérialisent.

Les investisseurs doivent au moins prendre en compte les risques suivants avant de faire un investissement :

Risques généraux d'investissement

Risque de marché

La valeur de l'investissement peut diminuer en raison d'événements indépendants de la volonté des acteurs du marché, tels qu'un ralentissement économique, une crise financière ou des événements géopolitiques.

Risque de change

La valeur d'un investissement dans une devise étrangère peut se déprécier par rapport à la devise nationale de l'investisseur lorsque le taux de change fluctue.

Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt à court et à long terme peuvent affecter la valeur des instruments financiers. Une variation des taux d'intérêt peut affecter tous les types d'investissements de votre portefeuille. En général, les titres à revenu fixe à long terme réagissent fortement aux fluctuations des taux d'intérêt.

Risques liés à la société d'investissement

Mintos peut devenir insolvable, sa licence peut être révoquée, ou la société peut devenir incapable de servir ses clients, ce qui peut entraîner des retards dans les remboursements ou la perte des montants investis.

Risque de contrepartie

Mintos détient les fonds non investis des investisseurs dans plusieurs banques de l'Union européenne et de Suisse, conformément aux exigences des sociétés d'investissement en matière de protection des fonds des clients. Dans le cadre des exigences en matière de protection, les banques reconnaissent que les fonds sont détenus par elles non pas en tant que dépôts, mais en tant que fonds de tiers dans un compte spécial ouvert par Mintos au nom de ses clients. Si l'une de ces banques devient insolvable ou ne remplit pas ses obligations en vertu des accords conclus avec Mintos, l'accès aux fonds détenus auprès de ces banques pourrait être perturbé ou ces fonds pourraient être partiellement ou totalement perdus.

Lorsque les fonds des investisseurs sont détenus dans une banque située en dehors de l'Union européenne, ils sont soumis à la législation locale, et les droits des investisseurs peuvent être différents.

Mintos peut placer des fonds non investis dans des fonds du marché monétaire qui satisfont aux exigences prévues par la réglementation. Les fonds placés dans des fonds du marché monétaire ne seront pas détenus en tant qu'argent du client, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des fonds du client. Toutefois, les parts ou actions des fonds du marché monétaire respectifs seront conservées en tant que valeurs en dépôt conformément aux exigences applicables en matière de dépôt. Mintos s'engage à séparer les parts ou actions respectives des fonds monétaires de ses propres actifs. Les investissements dans des fonds monétaires sont considérés comme présentant un faible risque. Toutefois, en cas de défaillance d'un fonds du marché monétaire, les fonds investis pourraient être partiellement ou totalement perdus. Mintos n'est pas tenue par la loi ou le contrat d'indemniser la perte pour les investisseurs.

Risque opérationnel

Dans le cadre de leurs activités, Mintos et ses contreparties s'appuient sur les bonnes performances de leurs systèmes informatiques, de leurs processus internes et de leurs employés, ainsi que de leurs partenaires externes tels que les banques et les fournisseurs de services web.

Une panne ou une violation des systèmes informatiques peut affecter la capacité de Mintos ou de la contrepartie à servir ses clients. Dans ce cas, les ordres des investisseurs pourraient ne pas être exécutés dans leur intégralité, ou les investisseurs pourraient ne pas recevoir d'informations sur leurs investissements en temps réel. Une erreur dans un processus interne, y compris une erreur humaine, peut entraîner des problèmes de disponibilité ou de qualité pour tout ou partie des services fournis. Tout problème avec les partenaires externes pourrait également avoir un impact sur certains des services fournis par Mintos.

Risques d'investissement dans des Notes (Notes adossées à des prêts)

Risques liés au prêt sous-jacent

Les paiements sont liés aux créances de prêt sous-jacentes. Si l'emprunteur n'effectue pas un paiement prévu à temps, l'investisseur ne recevra pas non plus de paiement à temps. Si l'emprunteur ne rembourse pas du tout le prêt sous-jacent et que la société de prêt n'est pas en mesure de récupérer l'argent, l'investisseur ne recevra pas d'autres paiements.

L'emprunteur peut rembourser le capital à tout moment. Le contrat de prêt peut également être annulé par la société de prêt, ce qui entraîne un remboursement anticipé de la part de l'emprunteur. L'investisseur peut investir l'argent remboursé dans d'autres Notes, mais le rendement de ces investissements pourrait être inférieur au rendement initialement prévu. Si l'investisseur décide de ne pas réinvestir, l'argent non investi présent sur son compte ne rapportera rien.

Risques liés à la société de prêt

La société de prêt peut devenir insolvable, devenir incapable d'assurer le service des prêts ou cesser de collaborer avec Mintos. En conséquence, la société pourrait ne pas honorer ses obligations contractuelles, ce qui l'amènerait à ne pas effectuer de paiements ou à manquer à son obligation de rachat.

Risques liés à l'émetteur des Notes

La société émettrice des Notes peut manquer à ses obligations ou devenir insolvable, ce qui peut entraîner des retards dans les remboursements ou la perte des montants investis.

Risques propres aux Notes

Les investisseurs investissent dans des Notes garanties par des créances de prêts. Le titre de propriété légal des créances de prêt est détenu par l'émetteur des Notes. Cela signifie que les investisseurs n'ont pas

de droit de recours direct contre l'emprunteur et ne peuvent pas le poursuivre indépendamment pour recouvrer les paiements.

Les investisseurs ne recevront le paiement qu'après le règlement des obligations de paiement d'une priorité supérieure, telles que les taxes ou les frais de recouvrement. En outre, l'issue d'une procédure d'insolvabilité ou d'une procédure judiciaire pourrait annuler la priorité des créanciers.

Conflits d'intérêts

Les intérêts de la société de prêt, des investisseurs et de Mintos peuvent ne pas être alignés.

Risque juridique, réglementaire et de conformité

Les prêts sous-jacents des billets disponibles pour investissement sur Mintos proviennent de plusieurs régions géographiques. Chaque pays peut avoir des exigences différentes en matière de surveillance des sociétés de prêt, de protection des droits des investisseurs, de gestion des nantissemens, de procédures d'insolvabilité, etc. Ces différences peuvent influencer le risque d'investissement.

Risque de change

Outre le risque de change général décrit dans la section Risques généraux d'investissement, il peut y avoir un risque de change spécifique lié à l'investissement dans des Notes. Lorsqu'une Note est cotée sur la plateforme dans une devise différente de celle dans laquelle les prêts sous-jacents ont été émis, la société de prêt assume un risque de change. Lorsque les remboursements de l'emprunteur sont reçus ou lorsque les prix de rachat ou de reprise doivent être payés, la société de prêt doit transférer le montant à Mintos dans la devise cotée. Si la devise des prêts sous-jacents se dévalue de manière significative par rapport à la devise cotée, la société de prêt pourrait ne pas honorer ses obligations contractuelles, ce qui peut entraîner des retards dans les remboursements ou la perte des montants investis.

Risque intermédiaire

La structure transactionnelle des Notes peut impliquer des sociétés intermédiaires supplémentaires qui participent au processus de transfert des fonds des emprunteurs et des sociétés de prêt à Mintos. Dans le cas où ces sociétés ne respecteraient pas leurs obligations contractuelles ou deviendraient insolubles, cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou une perte des fonds investis.

Risque lié aux liquidités

Les Notes ont généralement une durée fixe, et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à leur échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur investissement de manière anticipée ne peuvent le faire que sur le marché secondaire de Mintos. Il est possible que les investisseurs ne soient pas en mesure de vendre les investissements effectués dans les Notes avant leur échéance. Mintos ne garantit pas la demande sur le marché secondaire, ni la disponibilité du marché secondaire en tant que tel.

Risques liés à l'investissement en obligations (y compris dans les Notes adossées à des obligations, c'est-à-dire des titres adossés à des obligations)

Risques liés aux obligations

Le remboursement et la valeur d'une obligation sont fortement dépendants de la situation financière de l'émetteur d'obligations et de l'ensemble des garanties. La valeur de l'obligation peut également être affectée par plusieurs facteurs de marché, tels que les variations des taux d'intérêt, les fluctuations des taux de change, etc.

L'émetteur d'obligations dispose d'une option de rachat de l'obligation avant sa date d'échéance. Bien que l'investisseur puisse investir l'argent ainsi remboursé dans d'autres opportunités d'investissement, la performance des investissements pourrait être inférieure à la performance initialement prévue. Si

l'investisseur décide de ne pas réinvestir, l'argent non investi présent sur son compte ne rapportera rien.

Risques liés à l'émetteur d'obligations

La société qui a émis l'obligation peut devenir insolvable ou incapable de rembourser ou de refinancer l'obligation à l'échéance, ou cesser de coopérer avec Mintos. En conséquence, la société pourrait ne pas honorer ses obligations contractuelles, ce qui l'amènerait à ne pas payer les coupons ou le principal.

Conflits d'intérêts

Les intérêts de l'émetteur d'obligations, des investisseurs, de l'émetteur de titres adossés à des obligations (le cas échéant) et de Mintos peuvent différer.

Risque juridique, réglementaire et de conformité

Les obligations peuvent provenir de plusieurs régions géographiques. Chaque pays peut avoir des exigences différentes en matière de protection des droits des investisseurs, de gestion des nantissemens, de procédures d'insolvabilité, etc. Ces différences peuvent influencer le risque d'investissement.

Risque lié aux liquidités

Les obligations ont généralement une durée fixe, et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à leur échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur investissement de manière anticipée ne peuvent le faire que sur le marché secondaire de Mintos. Il est possible que les investisseurs ne soient pas en mesure de vendre leurs investissements avant leur échéance. Mintos ne garantit pas la demande sur le marché secondaire, ni la disponibilité du marché secondaire en tant que tel.

Risque d'inflation

Les obligations à taux fixe peuvent être vulnérables au risque d'inflation. Si l'inflation augmente plus rapidement que prévu, le pouvoir d'achat des futurs paiements d'intérêts et du principal de l'obligation peut être érodé.

Risques liés à l'émetteur de titres adossés à des obligations (uniquement en ce qui concerne les Notes adossées à des obligations, c'est-à-dire des titres adossés à des obligations)

La société émettrice des titres adossés à des obligations peut manquer à ses obligations ou devenir insolvable, ce qui peut entraîner des retards dans les remboursements ou la perte des montants investis.

Risques propres aux titres adossés à des obligations (concerne uniquement les Notes adossées à des obligations, c'est-à-dire des titres adossés à des obligations)

Les titres adossés à des obligations sont des instruments financiers (Notes) garantis par des obligations. Le titre de propriété de l'obligation sous-jacente est détenu par l'émetteur de titres adossés à des obligations, ce qui signifie que les investisseurs n'ont pas de recours direct contre l'émetteur d'obligations et ne peuvent pas le poursuivre de manière indépendante en cas de non-paiement.

Les investisseurs ne recevront le paiement qu'après le règlement des obligations de paiement d'une priorité supérieure, telles que les taxes ou les frais de recouvrement. En outre, l'issue d'une procédure d'insolvabilité ou d'une procédure judiciaire pourrait annuler la priorité des créanciers.

Le détenteur d'obligations a le droit de vendre les obligations dans les situations décrites dans le prospectus. Si cette option est exercée, les investisseurs peuvent subir une perte (si l'obligation est vendue avec une décote).

Risque intermédiaire (concerne uniquement les Notes adossées à des obligations, c'est-à-dire des titres adossés à des obligations)

La structure des transactions sur titres adossés à des obligations peut impliquer des sociétés intermédiaires supplémentaires qui participent au processus de transfert des fonds de l'émetteur

d'obligations à Mintos. Dans le cas où ces sociétés ne parviendraient pas à honorer leurs obligations contractuelles ou deviendraient insolubles, cela pourrait entraîner des retards de remboursement ou la perte des fonds investis.

Risques d'investissement dans les ETF

Risques spécifiques aux ETF

Les ETF sont soumis aux mêmes risques de marché que les actions ou les obligations individuelles. La valeur d'un ETF peut fluctuer en fonction de la performance des actifs sous-jacents qu'il détient. Si les actifs du portefeuille de l'ETF perdent de la valeur, la valeur liquidative de l'ETF diminuera également. Si vous investissez dans des ETF qui détiennent des actifs étrangers, vous êtes également exposé au risque de change.

ETF peuvent se négocier en dessous ou au-dessus de leur valeur liquidative en raison des fluctuations de l'offre et de la demande.

Risque lié aux liquidités

Il est possible que les investisseurs ne soient pas en mesure de vendre leurs investissements dans des ETF s'il n'y a pas de demande suffisante de la part d'autres investisseurs intéressés par l'achat de ces mêmes ETF. La liquidité d'un ETF est également influencée par la liquidité des actifs sous-jacents.

Risque de rééquilibrage

Mintos propose d'investir dans des ETF par le biais d'un service de gestion de portefeuille dans des stratégies multiples qui comprennent plusieurs ETF individuels. La répartition de votre portefeuille d'ETF individuels peut s'écarte de la répartition cible initialement prévue, ce qui peut avoir une incidence sur le rendement de votre investissement.

Risques liés à l'investissement dans des titres immobiliers (Notes adossées à des biens immobiliers)

Risques spécifiques aux titres immobiliers

La valeur de remboursement des titres est liée à la valeur de marché des biens immobiliers sous-jacents et peut être inférieure à leur valeur principale si la valeur de marché des biens immobiliers sous-jacents baisse. Les paiements d'intérêts sont liés aux revenus locatifs du bien immobilier sous-jacent et peuvent être inférieurs aux prévisions si les revenus locatifs diminuent.

Risques liés aux biens immobiliers sous-jacents

De multiples facteurs peuvent affecter négativement la valeur des biens immobiliers sous-jacents. Ces facteurs, entre autres, peuvent inclure les tendances macroéconomiques mondiales, les tendances des marchés immobiliers régionaux, les dommages causés par des tiers, les catastrophes naturelles ou l'absence d'entretien et de réparations nécessaires sur les biens immobiliers.

Risque lié aux liquidités

Les titres immobiliers ont généralement une durée déterminée et les investisseurs doivent les conserver jusqu'à l'échéance. Les investisseurs qui souhaitent vendre leur investissement avant terme ne peuvent le faire que sur le marché secondaire de Mintos. Il est possible que les investisseurs ne soient pas en mesure de vendre leurs investissements en titres immobiliers avant l'échéance. Mintos ne garantit pas la demande sur le marché secondaire, ni la disponibilité du marché secondaire lui-même.

Risque intermédiaire

La structure transactionnelle des titres immobiliers peut impliquer des sociétés intermédiaires supplémentaires qui détiennent le titre de propriété des biens immobiliers sous-jacents ou des parts de ceux-ci, gèrent les processus de location et d'entretien, et participent au transfert des revenus locatifs ou autres concernant les biens immobiliers à Mintos. Si ces sociétés ne respectent pas leurs obligations contractuelles ou deviennent insolubles, cela pourrait entraîner des retards de paiement ou la perte des fonds investis.

Risques liés à l'investissement dans le Mintos Smart Cash (fonds du marché monétaire)

Risques spécifiques aux fonds du marché monétaire

Les fonds du marché monétaire, bien que généralement moins volatils que d'autres types de fonds communs de placement, ne sont pas totalement exempts de risques et diffèrent d'un investissement dans des dépôts. Les fonds du marché monétaire sont exposés à la solvabilité des émetteurs des titres qu'ils détiennent. Un déclassement ou une défaillance d'un ou de plusieurs émetteurs pourrait affecter la performance du fonds et réduire ses revenus, ce qui, à son tour, pourrait entraîner une baisse du rendement pour les investisseurs et/ou la perte d'une partie ou de la totalité du capital investi. Les fonds du marché monétaire sont également exposés au risque de contrepartie - l'insolvabilité de toute institution fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des produits dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le fonds à une perte financière.

Risque de liquidité

Certains fonds du marché monétaire peuvent être confrontés à des problèmes de liquidité en raison de conditions de marché anormales ou de pressions importantes de la part des investisseurs en matière de rachat, ce qui pourrait entraîner des difficultés à vendre les titres.

Risque intermédiaire

La structure transactionnelle du Smart Cash de Mintos peut impliquer des intermédiaires supplémentaires (institutions financières) qui sont impliqués dans le processus de transfert de fonds du fonds du marché monétaire à Mintos. Dans le cas peu probable où ces institutions financières deviendraient insolubles, cela pourrait entraîner des retards de paiement ou la perte des fonds investis.

Risques d'investissement dans les Actions

Risques propres aux actions

Les actions représentent une participation dans une entreprise. La valeur des actions et les revenus qui en découlent ne sont pas garantis et peuvent fluctuer de manière significative au fil du temps.

Le cours de marché des actions peut augmenter ou diminuer en fonction de facteurs liés à la société émettrice, à son secteur d'activité ou aux conditions générales du marché. Ces facteurs peuvent notamment inclure des évolutions de la performance financière de la société, de sa stratégie commerciale, de sa position concurrentielle, des décisions de la direction ou encore des anticipations en matière de rentabilité future. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi.

En général, les actions ne génèrent pas de revenu fixe. Le versement de dividendes, le cas échéant, dépend des résultats financiers de la société émettrice et de sa politique de distribution, et peut être réduit ou supprimé à tout moment. Les dividendes versés par le passé ne préjugent en rien des versements futurs.

Risques liés à la société émettrice

La société dont les actions sont souscrites peut devenir insolvable, entrer en phase de restructuration ou, de toute autre manière, se trouver dans l'incapacité de poursuivre ses activités. Dans de telles circonstances, la valeur des actions peut chuter de manière significative, voire devenir nulle.

En cas d'insolvabilité ou de liquidation de la société émettrice, les actionnaires sont généralement subordonnés aux créanciers et aux autres titulaires de créances de rang supérieur. Par conséquent, les investisseurs peuvent ne pas récupérer les fonds qu'ils ont investis.

Risque de volatilité du marché

Le cours des actions peut connaître une forte volatilité, tant à court terme qu'à long terme. La volatilité peut être causée par des événements propres à la société, des évolutions de la confiance des investisseurs, des facteurs macroéconomiques, des événements géopolitiques ou des changements réglementaires. Une volatilité accrue peut entraîner des pertes rapides et substantielles.

Risque lié aux liquidités

Bien que les actions soient généralement négociées sur des marchés réglementés ou des systèmes multilatéraux de négociation, rien ne garantit que la demande sera en permanence suffisante. Les investisseurs peuvent ne pas être en mesure de céder leurs actions au moment ou au prix souhaité, voire de les céder, en particulier en période de tensions de marché ou de faible activité de négociation.

Risque de change

Lorsque les actions sont libellées ou négociées dans une devise différente de celle du compte de l'investisseur, les fluctuations des taux de change peuvent nuire à la valeur de l'investissement et les revenus perçus, indépendamment de la performance de la société émettrice.

Risque lié aux opérations sur titres

Les opérations sur titres, telles que les scissions d'actions, les regroupements d'actions, les fusions, les acquisitions, les radiations de cote ou les augmentations de capital, peuvent affecter la valeur, la liquidité ou les droits rattachés aux actions. De telles opérations peuvent avoir un impact négatif pour les investisseurs et peuvent intervenir sans que ceux-ci aient la possibilité d'en influencer l'issue.

Risque réglementaire et juridique

Des modifications des lois, réglementations, règles fiscales ou normes comptables applicables à la société émettrice ou au marché sur lequel les actions sont négociées peuvent avoir un impact négatif sur la valeur des actions ou sur les droits des investisseurs. Des interventions réglementaires, des suspensions de

négociation ou des radiations de cote peuvent limiter la capacité des investisseurs à négocier ou à céder leurs actions.

Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des risques que les investisseurs doivent prendre en compte avant d'investir.